



La piscine de "LA DODAINÉ"

Des bains publics nivellois à une piscine communale

Au XIX^e siècle, les autorités nivelloises adoptent des mesures de salubrité publique et assainissent les quartiers misérables de la ville. Les premières maisons sociales sont construites, un plan d'égouttage et d'adduction d'eau est mis en œuvre.

Un nageoir

En 1850, le Comité de Salubrité Publique de la ville, soutenu par le Collège Échevinal et l'Administration des Hospices, décide la construction d'un nageoir, qui servira en même temps d'école de natation. Le but est d'entretenir la santé publique par l'exercice de la natation, spécialement pour les classes les plus pauvres de la population.

En 1853, l'emplacement du nageoir est fixé le long du ruisseau Michaux, dans une prairie appartenant aux Hospices (les environs de l'actuelle rue Delfosse).

Le 8 septembre 1854, les premiers coups de pelle sont donnés. L'établissement se compose de deux bassins : un bassin intérieur et un bassin à ciel ouvert, accessible de mai à octobre. De petites baignoires particulières, des cabines et des vestiaires complètent l'ensemble.

Le bassin extérieur est terminé le 3 août 1855 et le bassin intérieur est finalement ouvert au public l'année suivante, le vendredi 8 août 1856 ; la température de l'eau y est de 27 degrés. L'année suivante, les bains publics chauds qui étaient précédemment établis à l'Hospice, sont transférés dans un local attenant au nouvel établissement.

Nivelles est parmi les premières villes du pays à disposer de bains publics

Le succès est au rendez-vous : les mois de mai et juin 1858 comptent respectivement 341 et 2183 entrées aux bains sur une population avoisinant les 8.500 habitants. Les baigneurs viennent même d'autres localités par le train pour profiter de ce plaisir moderne.

Mais en 1859, pour des raisons de budget, l'Administration Communale cède l'établissement des bains à l'Administration des Hospices qui fait combler le bassin extérieur. Le nouveau bassin est creusé dans la rue Samiette (à son croisement avec l'actuelle rue du Vieux Bassin). Celui-ci voit le jour en 1867. Surnommé « él bingnwère à Batisse », il est situé face à l'hôpital et fonctionne jusque dans les années 1930.



Les personnalités lors des épreuves de natation dont le Bourgmestre de l'époque Léon JEUNIAUX. Probablement en 1938 lors de l'inauguration de la plaine des sports.

D'une piscine à ciel ouvert à l'Aqua Parc

Le parc de la Dodaine est aménagé dès 1811 en promenade publique par le maire Jean-Baptiste Dangonau. Plusieurs pièces d'eau font le bonheur des petits et des grands. Le jardin de fleurs avec son kiosque est créé vers 1855 par l'architecte Raymond Carlier. Sur les bords du grand étang, dit de canotage, une partie est réservée à la baignade et une plage est aménagée.



La piscine publique, probablement dans les années 50 (copie d'une carte postale ancienne).

La construction de la plaine des sports débute en 1936. Elle est inaugurée le 21 août 1938 par le ministre Achille Delattre et le bourgmestre Léon Jeuniaux et comprend un terrain de football, quelques courts de tennis, une piscine à ciel ouvert et une plage pour les enfants. Cette piscine présente à la longue des problèmes d'étanchéité.

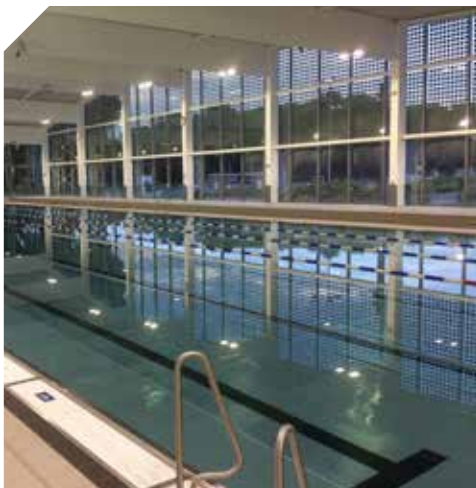
En 1969, la ville construit une salle omnisport qui comporte une piscine intérieure d'une longueur olympique (50 mètres). Celle-ci, inaugurée en 1974, remplace l'ancien bassin de natation à ciel ouvert. La fréquentation est exceptionnelle : 250.000 personnes par an ! D'année en année, elle ne cessera de perfectionner ses infrastructures et d'enrichir les services proposés au public : un toboggan géant (1984), des thermes (1988), des bains bouillonnants (1996) et un centre de fitness (1997). Ce complexe, c'est l'Aqua Parc. Rénovée en 2002, la piscine s'offre de nouveaux châssis ; le dallage autour de la piscine est remis à neuf.

« La Dodaine » une piscine ultra moderne

Ouverte depuis le 4 septembre, la piscine de « La Dodaine » a été inaugurée le vendredi 8 septembre en présence, entre autres, de la Ministre des Infrastructures sportives Valérie DE BUE, des Autorités provinciales et communales.

La piscine couverte de la Dodaine a vu le jour dans les années 70. Au fil du temps, malgré les entretiens réguliers, elle s'est dégradée. C'est en 2010 que le dossier concernant les problèmes de bardage est lancé. En même temps, certains à la Maison des Sports ont proposé de démolir la piscine et la salle de sports pour ne faire qu'un seul bâtiment intégrant le tout.

Le Collège communal de l'époque tranche et opte pour une rénovation uniquement de la piscine plutôt que pour une démolition. « Outre l'aspect budgétaire, nous ne pouvions pas comme d'autres villes et communes, rester près d'une décennie, voire plus, sans piscine », a déclaré le Bourgmestre Pierre HUART.



Le chantier de la piscine a duré plus de 3 ans et demi. « Même si ce délai semble long, il n'en est rien si on considère l'ensemble des travaux prévus initialement et surtout ajoutés », a déclaré l'Echevin a.i. des Travaux Philippe BOUFFIOUX, qui a insisté sur l'ampleur et la complexité de l'ouvrage.

Les travaux ont débuté avec le bardage et la toiture qui ont été entièrement remplacés, soit 957 m² de baies vitrées, 84 panneaux photovoltaïques, 1.880 m² de toiture et 792 m² de bardage.

Avec toutes ces baies vitrées, on a l'impression de nager dans le cadre verdoyant du parc de la Dodaine.



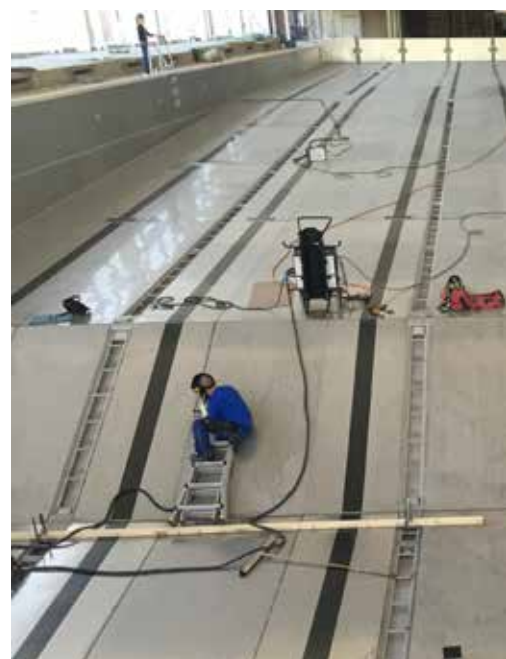
Démontage de l'ossature du bâtiment (septembre 2014).

Modernité et technologies innovantes

La piscine est désormais « auto-productrice » grâce aux panneaux photovoltaïques et au système de cogénération qui produit la chaleur et l'électricité indispensables à son fonctionnement.

Une autre innovation est la gestion de l'eau. « Elle déborde de la piscine et est récoltée dans une cuve tampon de 180 m³. Elle est reprise et réinjectée via deux pompes dernier cri, avec une puissance cumulée de plus 320 m³/heure. L'eau passe ensuite par un système dit « filtre à sable par billes de verre » pour être dirigée vers un analyseur qui contrôle le pH et le chlore. En dernière étape, elle est chauffée via un échangeur à plaques afin d'obtenir une température de min. 27 degrés », a détaillé l'Echevin a.i. des Travaux.

Quant à l'air, il est traité via un système de pulsion et d'extraction d'une capacité totale de 46.650 m³/heure. L'installation de traitement d'air permet d'obtenir une qualité d'air remarquable, respectant les normes les plus strictes. Un processus tout aussi performant a été mis en place pour la déshumidification.





Pose des structures du mur rideau pour installer les vitrages (février 2015).



Soudure des tôles de fond en inox de la nouvelle cuve (avril 2016).



Une cuve de 50 m en inox, une première en Wallonie !

Le choix de la cuve en inox a été pris suite aux conseils d'experts consultés par le Bourgmestre.

Dotée d'un éclairage led subaquatique, la cuve en inox garantit une plus grande propreté et est plus résistante aux chocs. Elle est à débordement, ce qui a nécessité un rehaussement de celle-ci avec 17 m³ de poutres en béton, 390 m³ de panneaux rigides en polystyrène, avec en finition 10 cm de chape en fibre synthétique.

« A cela s'ajoute, et c'est une des plus grandes jamais réalisées, une cuve tampon en PEHD de 37 m de long, d'un diamètre de 2,60 m pour une capacité de 180 m³, qui reprend l'eau pour ensuite la renvoyer dans le système », a précisé Philippe BOUFFIOUX.

La sécurité des nageurs est assurée par un système automatique anti-noyade, appelé « Poséidon ». Nivelles est la seule à en posséder un en Brabant wallon !



Bétonnage des poutres de fond destinées à recevoir les bandes d'injection d'eau (janvier 2016).

Encore des nouveautés...

Des caissons acoustiques au plafond et sur les côtés ont été placés pour profiter pleinement des lieux.

L'agencement de la cafétéria a aussi été repensé. Elle se présente maintenant sur 2 étages, avec un balcon, le tout vitré.

De nouveaux vestiaires avec cabines et casiers individuels munis d'une gestion informatisée et d'un système électromagnétique ont été installés, ainsi que de nouveaux vestiaires collectifs.

En outre, la piscine est complètement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Une piscine à vocation éducative

La vocation 1^{ère} de cette piscine est d'abord d'apprendre aux enfants à nager. « Notre piscine restera à vocation éducative : comme auparavant, elle accueillera de nombreuses écoles de Nivelles et des

environs, soit plus de 20 établissements », a expliqué l'Echevin des Sports Hubert BERTRAND. Cette mission pédagogique sera confiée à la Maison des Sports.



De nombreux clubs fréquenteront les infrastructures (Cfr. page 4).

L'aspect ludique ne sera pas pour autant oublié puisque « la Maison des Sports fera prochainement l'acquisition de matériel amovible gonflable mais aussi de trampolines aquatiques », a expliqué l'Echevin des Sports.

Une piscine à 9 millions et demi d'euros

Le montant total des travaux s'élève à 9.517.000 euros, dont 2 millions subsidiés par la Province du Brabant wallon et 2.545.000 euros par la Région wallonne.

La Ministre des Infrastructures sportives Valérie DE BUE a d'ailleurs souligné « le volontarisme du Collège communal qui a décidé d'investir dans un outil qui demande une gestion rigoureuse, mais qui est essentiel tant pour l'épanouissement de la population, que pour la sécurité de nos enfants qui vont pouvoir recommencer très rapidement leurs séances d'apprentissage à la nage ».

A la fin de son discours, le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé qu'« après avoir rénové la Grand-Place au cours de la mandature précédente, la piscine au cours de celle-ci, nous allons maintenant lancer le projet de création d'un centre sportif ». En se tournant vers les pouvoirs subsidiaires, le Mayor a déclaré : « Les Aclois çu qu'is dizont, is l'fèzont ! ».

Pierre HUART,
Bourgmestre

Hubert BERTRAND
Echevin des Sports

Philippe BOUFFIOUX,
Echevin a.i. des Travaux

Informations pratiques

Horaire

La piscine est accessible

- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 21h30,
- le jeudi de 7h à 21h30 et
- les samedi & dimanche de 8h à 18h

L'accès au bassin sera interdit 45 minutes avant la fermeture de la piscine.

L'enfant de moins de 8 ans sera accompagné d'un adulte.

Le port du bonnet et d'un maillot adéquat sont obligatoires.

Des activités sont organisées en piscine :

cours de natation, cours d'aquabike & d'aquagym, organisation de fêtes d'anniversaires et stages pour enfants.



Tarifs & infos

www.nivelles-maisondessports.be

	Tarif	Tarif réduit pour Nivellois
Adulte	5€	4€
Senior, handicapé	3,50€	3€
Enfant (12 ans inclus)	3,50€	3€
Abonnement adulte/senior**/enfant (1an)	300€	250€
Carte 20 séances	70€	-
Carte groupe min. 10 entrées*	2,50€/pers.	-
Ecoles	18€/30 minutes/zone	-
Clubs	6,50 €/heure/couloir 25m	-

* Groupe uniquement en période de vacances scolaires et week-end

** Senior à partir de 60 ans

Pour toute info sur

- Cours de natation
- Stage
- Fêtes d'anniversaire
- Aquabike – Aquagym
- Cours particuliers
- Clubs présents :
 - Ecole de natation/Perfectionnement
 - Aquani/Nage avec palmes
 - ENN synchronisée
 - Cyana/Plongée sous marine
 - Nivelles Diving Passion/Plongée sous marine
 - Titan/Triathlon

www.nivelles-maisondessports.be
T. 067/21.55.87

